

DÉPLOIEMENT DE LA CARTE À PUCE *LA VERMEILLEUSE* À LA GRANDEUR DU TERRITOIRE

Sherbrooke, le 21 mars 2018 – La Société de transport de Sherbrooke (STS) va déployer à la grandeur du territoire la carte à puce *La vermeilleuse* qu'elle a lancée au mois de septembre 2017.

En effet, la carte à puce sans contact sera implantée progressivement de façon géographique et par arrondissement, et ce, d'ici le 30 juin prochain auprès **de la clientèle du transport urbain**.

Afin de maximiser l'efficacité de cette démarche, la STS a ajouté deux (2) points de service temporaires à ses trois (3) permanents où les clients et clientes peuvent aller se procurer la carte à puce qui offre les trois (3) laissez-passer mensuels (régulier, réduit ainsi que familial et transférable) de même qu'un porte-monnaie électronique (PME). Celui-ci permet aux personnes qui le désirent d'y charger une somme d'argent variant entre un minimum de 10 \$ et un maximum de 50 \$. Ainsi, ceux et celles pour qui les laissez-passer mensuels ne conviennent pas à leurs habitudes de déplacement peuvent se procurer des titres de transport selon leurs besoins spécifiques.

L'implantation de *La vermeilleuse* est donc beaucoup plus qu'un simple remplacement de carte pour les détenteurs et détentrices de titres mensuels. C'est une initiative qui concerne également les personnes qui souhaitent utiliser le réseau de transport en commun en payant comptant ou l'emprunter de manière sporadique sans avoir à se préoccuper d'avoir sur eux la monnaie exacte.

Le président de la STS, M. Marc Denault, a rappelé que la carte est un support intelligent, personnalisé et sécurisé qui permet de collecter des informations d'une très grande utilité pour simplifier et sécuriser la perception des tarifs, pour mesurer et analyser la fréquentation des lignes ainsi que pour optimiser la planification et l'exploitation de notre réseau. De fait, *« le déploiement de La vermeilleuse s'inscrit dans notre démarche de billettique visant notamment à accroître notre efficacité et à améliorer l'expérience client »*.

Les possibilités infinies des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pourraient permettre éventuellement d'élargir l'utilisation de la carte afin que ses détenteurs et détentrices puissent bénéficier d'autres services de mobilité (p. ex. vélo en libre-service, autopartage) ou d'un programme de récompenses.

Selon le président de la STS, « *l'offre traditionnelle du transport en commun, axée essentiellement sur les tarifs, les horaires, les trajets et les déplacements est révolue. La marque Vermeille tient sa promesse avec ce nouveau pas en avant qui fait de la mobilité intelligente une réalité bien concrète pour les Sherbrookoises et Sherbrookoises. Ceux-ci ont accès à un éventail de plus en plus large d'outils de mobilité pour choisir les modes de déplacement qui leur conviennent le mieux, quand ils veulent et où ils veulent* ».

M. Denault a invité les clients et clientes du réseau de transport urbain, ainsi que les citoyens et citoyennes intéressés à se procurer *La vermeilleuse*, à ne pas attendre à la dernière minute. « *Surveillez la période d'implantation dans votre arrondissement et rendez-vous sans tarder à l'un de nos points de service* », a-t-il conclu.

- 30 -

Note : Une fiche d'information complète ce communiqué.

Source : Patrick Dobson, directeur général
Téléphone : 819 564-2687, poste 304
Courriel : direction.generale@sts.qc.ca

